

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds
31 décembre 2025



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Lettre aux porteurs de parts, mars 2026

**Madame,
Monsieur,**

Notre approche de placement, qui est fondée sur la possession de titres d'entreprises chefs de file de leur secteur et sur des tendances à long terme, reste la base de nos FNB et de nos stratégies de placement. Notre approche de placement, qui est fondée sur la possession de titres d'entreprises chefs de file de leur secteur et sur des tendances à long terme, reste la base de nos FNB et de nos stratégies de placement.

La dernière année a été riche en rebondissements tant pour Harvest que pour les marchés mondiaux. Tôt dans l'année, l'introduction de tarifs douaniers a déstabilisé les investisseurs et attisé la volatilité. Cependant, les appréhensions du marché se sont calmées après que le gouvernement américain a adouci son ton suivant l'annonce initiale du « jour de la libération » en avril. Parallèlement, la révolution de l'intelligence artificielle (IA) a continué de dominer le monde des placements, alors que les chefs de file du secteur des technologies ont investi massivement dans l'agrandissement des centres de données liés à l'IA et l'avancement de l'IA de nouvelle génération.

Malgré un départ difficile, les marchés des actions ont terminé 2025 à des niveaux records. La correction marquée de 20 % vécue en mars et en avril est maintenant derrière nous, ce qui témoigne de la résilience des marchés tout au long de l'année.

Le bitcoin, la plus grande monnaie virtuelle au monde, a atteint un sommet historique d'un peu plus de 126 000 \$ US en octobre 2025. Alors que le marché des cryptomonnaies a reculé vers la fin de l'année, le bitcoin a ultimement réalisé une perte de 6 % sur l'ensemble de l'année.

En tant que gestionnaire de placement se concentrant sur les actions, Harvest a connu tant les hauts que les bas causés par la volatilité du marché au cours de l'année. Néanmoins, bon nombre de nos produits ont affiché de solides rendements. Le FNB Harvest indiciel Géants aurifères mondiaux (TSX : HGGG) se classe en tête de file, avec une hausse de 168,18 % pour l'année. Les actions canadiennes ont aussi affiché de bons résultats malgré l'incertitude liée aux tarifs douaniers, ce qui a mené le FNB Harvest de revenu Leaders des actions canadiennes (TSX : HLIF) à enregistrer un solide gain de 25,68 % en 2025.

Le plus grand FNB canadien générateur de revenus dans le secteur des soins de santé, le FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé (TSX : HHL), a grimpé de 10,57 % pour l'année. Son équivalent à effet de levier, le FNB Harvest de revenu amélioré Leaders des soins de santé (TSX : HHLE), a gagné 11,68 % malgré les forts vents contraires dans le secteur américain des soins de santé.

Harvest continue d'élargir la gamme de FNB Harvest d'actions à revenu élevé, qui a été lancée en 2024. Au cours de 2025, nous avons ajouté de nouveaux FNB qui investissent dans l'action d'une seule société et lancé le FNB Harvest diversifié d'actions à revenu élevé (TSX : HHIS), un portefeuille multisectoriel composé de ces FNB d'actions individuelles de Harvest. Selon la TD (source : CETFA. TD Securities ETF Strategy, Canadian ETF Weekly, 6 janvier 2026), HHIS s'est classé au premier rang parmi les FNB au chapitre des entrées de fonds chez les FNB d'actions individuelles en 2025. Le FNB Harvest diversifié d'actions à revenu élevé a dépassé la barre des 1,2 milliard de dollars d'actifs sous gestion durant l'exercice. En août, nous avons aussi lancé le FNB Harvest d'actions canadiennes à revenu élevé (TSX : HHIC), qui offre une exposition diversifiée aux plus importantes sociétés canadiennes dont les titres sont activement négociés.

Dans les marchés des titres à revenu fixe, les taux d'intérêt américains à long terme sont restés élevés alors que les inquiétudes d'inflation persistaient. Cette situation a continué de peser sur le FNB Harvest Rendement supérieur du Trésor, notre FNB de revenu fixe à long terme.

Aujourd'hui, Harvest gère des actifs de plus de 10 milliards de dollars pour le compte d'investisseurs canadiens grâce à 66 stratégies de FNB. Notre gamme de produits continue d'être fondée dans des mandats d'actions à long terme générant un revenu mensuel stable. Depuis leur création, les FNB Harvest ont distribué plus de 2,3 milliards de dollars aux porteurs de parts. En plus de 16 ans, nous avons fait nos preuves en matière de qualité, d'innovation et de solutions de placement primées pour les Canadiens.

En 2026, nous continuerons à suivre notre philosophie de placement, qui consiste à identifier des mégatendances durables et les secteurs porteurs de croissance à long terme. Nous continuons de privilégier les entreprises de grande qualité et les fortes tendances qui devraient selon nous générer de la valeur à long terme.

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance à l'égard de l'équipe des FNB Harvest et de nos solutions de placements. Pour les années à venir, nous continuerons de nous consacrer à une gestion de portefeuille disciplinée et au développement de produits novateurs axés sur le revenu.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs,

Chef de la direction



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets de la Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « Société » ou le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers annuels en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse fr.harvestetfs.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit de manière équilibrée, en pourcentage de la valeur liquidative, dans des actions de dix émetteurs œuvrant principalement dans le secteur des produits pharmaceutiques dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance;

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré chaque semestre afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine, ii) versent un dividende et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans huit des dix plus importants émetteurs du secteur pharmaceutique parmi un univers d'actions sélectionnées par le gestionnaire du Fonds. Les deux titres restants font aussi partie de cet univers. Le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères d'émetteurs du secteur des produits pharmaceutiques et du secteur des soins de santé qui ne sont pas cotés sur une bourse canadienne. Tous les autres titres en portefeuille sont des actions ordinaires d'émetteurs de ces secteurs. Le Fonds affecte son excédent de trésorerie à l'accroissement de la part dans le portefeuille des émetteurs dont la pondération est inférieure à la pondération moyenne des titres.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (la « période »).

RÉSULTATS

Performance globale

La performance du Fonds par catégorie d'actions en comparaison de celle de l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[±] pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Actions de catégorie A	31,09
Actions privilégiées	5,09
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [±]	19,16

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement dix titres et au fait qu'il a recours à une stratégie de vente d'options d'achat couvertes, alors que l'indice comprend un plus grand nombre de titres et n'utilise pas ce type de stratégie.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les actions privilégiées offrent aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (si le minimum de valeur liquidative établi est atteint) et, compte tenu du rang prioritaire des actions privilégiées, les charges de la société sont assumées par les porteurs d'actions de catégorie A. Le rendement des actions privilégiées équivaut aux distributions fixes lorsque la plus-value (moins-value) du capital a une incidence sur la performance des actions de catégorie A et que les charges sont supérieures aux rendements des actions privilégiées. Par conséquent, la performance des actions de catégorie A et celle des actions privilégiées peuvent être très éloignées.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

Le secteur des soins de santé, particulièrement le sous-secteur des produits pharmaceutiques, a affiché de solides résultats pour la période, ce qui s'est reflété dans la performance globale du Fonds. Au cours du premier trimestre de la période, le secteur des produits pharmaceutiques a surpassé le marché en général. La situation s'est gâtée dans l'ensemble du marché à la suite des creux d'avril lorsque les investisseurs se sont détournés des secteurs fondamentalement défensifs comme celui des technologies au profit des secteurs à forte croissance et de ceux qui devraient bénéficier de la possible adoption de politiques inflationnistes aux États-Unis.

Au cours de la période, la nouvelle administration américaine a proposé plusieurs politiques en matière de soins de santé, ce qui a nui à la performance globale du secteur pendant l'été. Parmi ces politiques, notons :

- l'application du principe de la nation la plus favorisée aux prix des médicaments et des propositions de réformes de Medicaid;
- d'importants changements de personnel au sein des Centers for Disease Control and Prevention et des changements de direction à la Food and Drug Administration (FDA), imposés par le secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux, connu pour ses positions controversées sur les vaccins.

Parallèlement, dans le sous-secteur de la gestion intégrée des soins de santé, UnitedHealth Group Incorporated et Elevance Health, Inc., notamment, ont fait l'objet de manchettes défavorables. Bien que le Fonds n'investisse pas dans ce sous-secteur des soins de santé, ces manchettes ont contribué à l'amplification du pessimisme à l'égard du secteur.

Le contexte macroéconomique et politique défavorable au secteur qui prévalait depuis avril s'est poursuivi pendant l'été, période au cours de laquelle le secteur a été considérablement à la traîne par rapport au marché en général. Vers la fin de l'été, toutefois, la confiance des investisseurs a été légèrement ranimée par le fait que des investisseurs stratégiques et influents, comme Warren Buffet, prenaient des positions dans le secteur. Pendant le troisième trimestre, la confiance des investisseurs s'est raffermie et la performance a continué de s'améliorer, l'ensemble du secteur ayant annoncé de solides bénéfices, ce qui s'est traduit par plusieurs hausses des cours.

Vers la fin de la période, la nouvelle que l'assurance Medicare aux États-Unis pourrait couvrir en 2026 les médicaments GLP-1 contre l'obésité, ce qui ferait bondir le volume potentiel des ventes pour des entreprises comme Eli Lilly & Company, a contribué à accroître l'optimisme des investisseurs pour le secteur.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Incidence potentielle sur le Fonds

L'évolution rapide de la politique commerciale américaine, surtout en ce qui concerne les tarifs douaniers, a été un important facteur d'incertitude et de volatilité au cours de la période. L'annonce de tarifs douaniers réciproques très élevés par les États-Unis au début d'avril a provoqué une réaction marquée des marchés, preuve que les marchés mondiaux sont sensibles au protectionnisme commercial. Malgré le recul de certaines initiatives liées aux tarifs douaniers proposés, elles n'ont pas été entièrement abandonnées.

Les conflits en cours en Europe de l'Est et au Moyen-Orient constituent toujours un risque événementiel. Ces tensions ont soutenu quelque peu les valeurs refuges comme l'or, mais ont aussi contribué à la hausse de la volatilité des prix mondiaux du pétrole.

En règle générale, le marché dans son ensemble a fait preuve de résilience, et il devient moins sensible aux manchettes que lors des années précédentes. Toutefois, les répercussions des incertitudes macroéconomiques susmentionnées sur l'ensemble du marché demeurent des sources d'imprévisibilité future.

Les projets proposés ou potentiels de politiques en matière de produits pharmaceutiques restent une source de volatilité possible. Entre autres, la thèse de l'administration américaine sur l'application aux prix des médicaments du principe de la nation la plus favorisée, les réformes proposées concernant les remboursements du programme Medicaid et des changements importants aux discours concernant la réforme des politiques aux États-Unis étaient et demeurent une source de risque. De même, la nomination du secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux, connu pour ses positions controversées sur les vaccins, a entraîné d'importants changements de personnel au sein des Centers for Disease Control and Prevention et des changements de direction à la FDA. D'autres changements potentiels à des politiques, notamment celles liées aux médicaments combinés à dose fixe, pourraient également être une source de risque événementiel pour le reste de l'année.

Des initiatives plus draconiennes liées aux politiques, soit des changements qui auraient des conséquences structurelles, sont difficiles à mettre en œuvre compte tenu de la complexité des systèmes de soins de santé dans leur ensemble. Toutefois, en raison de l'imprévisibilité concernant la mise en place de projets potentiels, ces derniers demeurent possiblement un risque événementiel ainsi qu'un risque lié aux politiques.

Peu importe l'environnement macroéconomique à court terme, les principaux moteurs à moyen et à long terme du secteur des soins de santé demeurent intacts, soit le vieillissement de la population mondiale, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen et à long terme fondent notre optimisme concernant le futur du secteur. Le secteur des soins de santé est également bien positionné pour faire face à certains éléments de l'incertitude généralisée qui pourrait persister à court terme et pour tirer parti du rebond à mesure que l'ampleur de cette remontée s'étendra sur l'ensemble du marché.

Analyse du marché de 2025

Au cours de la période, les marchés des capitaux mondiaux ont continué de composer avec un environnement complexe caractérisé par l'évolution des politiques monétaires, la persistance des tensions géopolitiques et les variations des dynamiques commerciales. Après un début de période vigoureux, les marchés mondiaux ont été ébranlés par l'incertitude entourant l'adoption de nouvelles politiques commerciales par l'administration américaine, qui a entraîné des vagues progressives de tarifs douaniers. De ce fait, les marchés ont été très volatils en mars et en avril. Les pires scénarios ont été évités, au grand soulagement des marchés, et même si les incertitudes géopolitiques et commerciales ont continué de planer sur les marchés pour la majorité de l'année, les investisseurs ont rapidement reporté leur attention sur le contexte économique résilient.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Aux États-Unis, les marchés des actions à grande capitalisation ont affiché des gains à deux chiffres pour une troisième année de suite, terminant l'année près de leurs sommets historiques. Ces gains ont eu lieu dans un contexte marqué à la fois par des défis et des éléments positifs. Les actions ont atteint un creux au début d'avril, suivant une chute brève mais abrupte au moment où les tarifs ont ébranlé les marchés, puis ont remonté jusqu'à la fin de l'année. L'adoption de la loi *One Big Beautiful Bill Act* a été accueillie comme un catalyseur positif pour les marchés. L'opinion générale est que l'inclusion dans cette loi de plusieurs initiatives de réduction des impôts stimulera les dépenses de consommation et les investissements des entreprises tout au long de 2026. Au quatrième trimestre, le gouvernement américain a été temporairement paralysé, les politiciens étant aux prises avec l'expiration des crédits d'impôt liés aux primes de l'*Affordable Care Act*, qui avaient été élargis pendant la pandémie de COVID-19. Bien que les lois de crédits budgétaires connexes aient ultimement été approuvées sans extension des crédits d'impôt, les marchés ont connu une volatilité modeste au cours de cette période, en partie en raison des préoccupations liées à l'impact économique de la paralysie du gouvernement, mais aussi de la raréfaction de données économiques publiées par le gouvernement.

Les investissements dans l'infrastructure d'IA sont restés le thème dominant pour les marchés ayant des secteurs liés aux technologies. Ces secteurs ont terminé la période avec les rendements les plus élevés, la progression des marchés ayant été généralisée puisque tous les secteurs ont fini l'année en territoire positif. Une fois que la hausse des actions du sous-secteur des semi-conducteurs s'est essouffée, les investisseurs se sont tournés vers des thèmes indirectement liés à l'IA, dont les services publics et l'industrie.

Les titres financiers ont également bien performé pour la période, alors qu'ils ont bénéficié des baisses de taux attendues de la Réserve fédérale américaine. En prévision des interventions de la Fed, la courbe des taux du Trésor américain s'est beaucoup accentuée au cours de la période, les taux d'intérêt à long terme montant plus vite que ceux à court terme. Une accentuation de la courbe des taux a généralement un effet favorable sur les marges bénéficiaires des banques, les activités liées aux marchés de capitaux des banques universelles et courtiers à très grande capitalisation ayant elles aussi bien performé au cours de la période. La Fed a finalement recommencé à abaisser les taux en septembre, à la suite d'une pause qui se prolongeait depuis décembre 2024.

Le secteur des fiducies de placement immobilier a enregistré les plus faibles gains de l'année, de nombreux titres ayant été freinés par les difficultés des sous-secteurs de l'immobilier de bureau et des logements multifamiliaux. Néanmoins, les rendements des valeurs du Trésor à long terme sont restés élevés, ce qui a offert une solution de rechange moins risquée aux investisseurs. Le secteur des produits de première nécessité a aussi accusé un retard sur l'ensemble du marché, alors que les inquiétudes liées aux tarifs ont pesé sur les prévisions de rentabilité. Pendant la majeure partie de l'année, les investisseurs ont gravité vers les secteurs à forte croissance, qui n'incluent généralement pas les produits de première nécessité.

Les marchés des valeurs du Trésor des États-Unis ont été volatils au cours de la première moitié de la période dans un contexte de perturbations des marchés causées par des incertitudes commerciales et des tensions géopolitiques. Au courant de l'année, la courbe des taux s'est accentuée, les investisseurs ayant initialement anticipé puis, à partir du mois de septembre, observé une reprise d'un cycle de réductions des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. Malgré une chute des taux d'intérêt à court terme, les taux à long terme sont restés élevés, les titres à 20 ans et plus terminant l'année à peu près où ils l'avaient commencée. Les taux à long terme du Trésor américain sont restés élevés, et de nombreuses grandes économies ont vu la tendance haussière des taux à long terme se poursuivre. Cette situation était surprenante dans une période de forte incertitude à l'échelle mondiale, qui stimule généralement la demande de bons du Trésor de la part des investisseurs cherchant des valeurs refuges et entraîne une baisse des rendements.

Le Canada a fait face à plusieurs difficultés au cours de l'année, dont l'incertitude commerciale, la volatilité du marché du travail et un changement imprévu de leadership. La croissance modérée du PIB pour la majeure partie de l'année et une inflation stable et près de la cible de la banque centrale ont poussé la Banque du Canada à poursuivre ses baisses de taux d'intérêt, qui ont totalisé 100 points de base au cours de l'année.

Malgré ces difficultés, le marché canadien des actions a enregistré de forts gains pour l'année, surclassant de loin celui des actions américaines. Malgré la grande longueur d'avance du secteur des matériaux, la progression du marché a été généralisée, les 11 secteurs d'activité ayant tous terminé l'année en territoire positif. Les gains solides des prix de l'or, de l'argent et du cuivre ont eu un effet catalyseur sur les sociétés minières.

La solide performance des secteurs clés des produits financiers et de l'énergie a grandement contribué aux excellents rendements du marché. Les actions des banques ont profité de la politique monétaire accommodante de la Banque du Canada, des bons rendements du secteur des marchés des capitaux et d'une qualité du crédit résiliente.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'unités, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les catégories de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 3 951 \$ pour la période et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions dans l'état du résultat global.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période.

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des unités du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 31 décembre 2025, les dirigeants et les administrateurs ne détenaient aucune unité du Fonds.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché (au sens donné ci-dessous), ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par action excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émission d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché initial a pris fin le 4 décembre 2022. Il a par la suite été renouvelé le 7 décembre 2022 et est arrivé à échéance le 7 janvier 2025. Après la fin du second programme d'émission d'actions au prix du marché en 2025, celui-ci a été de nouveau renouvelé le 13 janvier 2025.

Au cours de la période, 146 800 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 11,81 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 1 734 296 \$, 1 707 036 \$ et 27 260 \$, respectivement.

Au cours de la période, 159 600 actions privilégiées ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,08 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 1 608 261 \$, 1 596 000 \$ et 12 261 \$, respectivement.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Au cours de la période, aucune action de catégorie A n'a été annulée en vertu de l'entente.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les principales informations financières des actions de catégorie A du Fonds ou du Fonds, qui ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes, sont présentées ci-dessous. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de la période	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,67	0,59	0,56	0,60	0,59
Total des charges	(0,53)	(0,46)	(0,47)	(0,45)	(0,49)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,51)	(0,48)	(0,42)	(0,50)	(0,53)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	(0,01)	(0,01)	-	-	(0,15)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	0,01	0,01	-	-	0,18
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,52	1,02	2,07	2,00	(0,01)
Gains (pertes) latents pour la période	3,44	(1,14)	(2,27)	(0,07)	3,68
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	3,59 \$	(0,47) \$	(0,53) \$	1,58 \$	3,27 \$
Distributions²					
Dividendes	(0,21)	(0,21)	(0,21)	(0,93)	(0,21)
Gains en capital	(1,03)	(1,10)	(1,03)	(0,31)	(1,75)
Total des distributions annuelles²	(1,24) \$	(1,31) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,96) \$
Actif net à la clôture de la période¹	14,01 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)	31 436 \$	25 256 \$	26 148 \$	29 585 \$	37 267 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)	18 268 \$	13 683 \$	15 851 \$	19 731 \$	22 404 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 304	1 157	1 164	1 281	1 486
Ratio des frais de gestion ³ – actions de catégorie A	8,54 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³ – actions de catégorie A	8,54 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %
Ratio des frais de négociation ⁴	0,12 %	0,14 %	0,12 %	0,15 %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	9,46 %	29,87 %	27,26 %	26,24 %	31,33 %
Valeur liquidative par action⁶	24,01 \$	21,82 \$	23,84 \$	26,11 \$	25,07 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	14,01 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	13,91 \$	13,01 \$	13,75 \$	14,58 \$	14,67 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,24 \$	10,05 \$	9,70 \$	9,89 \$	10,60 \$

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 2 120 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 120 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 505 670 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,04 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,82 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,98 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,82 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2024 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 16 696 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 7 945 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 552 032 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,08 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,52 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,92 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,89 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2025 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 39 522 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 12 261 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 629 143 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,36 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,66 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,24 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,55 %.

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
6. La valeur liquidative par action à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

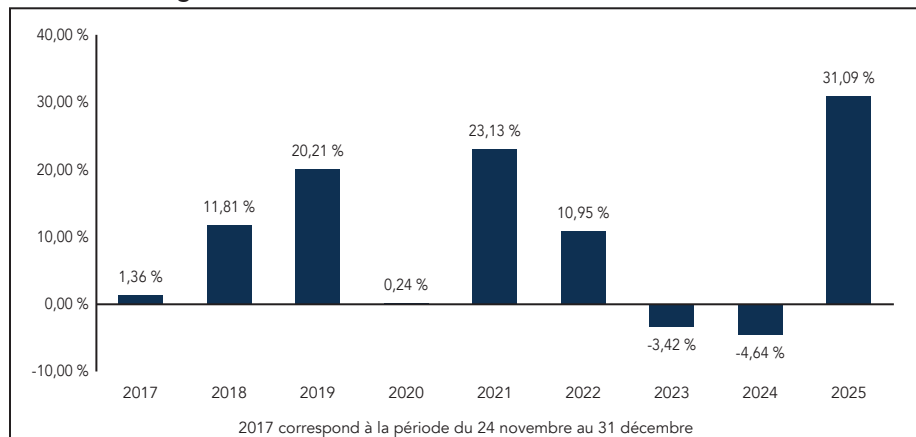
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

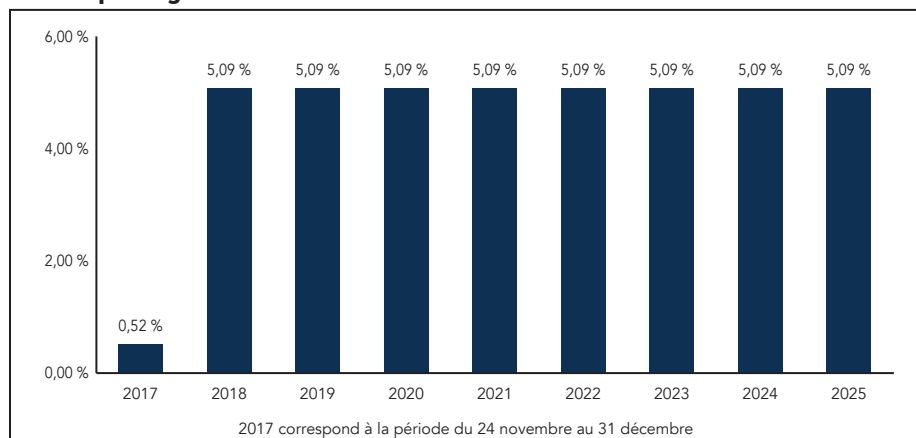
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent sa variation pour la catégorie A et les actions privilégiées. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

Actions de catégorie A



Actions privilégiées



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rendements composés annuels

Les rendements annuels composés du Fonds sont présentés ci-dessous. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens et représentent le rendement total, déduction faite des frais.

L'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[‡] est utilisé à des fins de comparaison. Bien qu'il ait recours à cet indice pour la comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition des indices. Le Fonds peut donc connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice de référence. Le rendement de l'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges, contrairement à celui du Fonds. Une analyse du rendement du Fonds est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création [‡]
Rendement du Fonds Actions de catégorie A	31,09	6,48	10,53	-	10,54
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [‡]	19,16	9,24	11,22	-	10,24
Rendement du Fonds Actions privilégiées	5,09	5,09	5,09	-	5,10
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [‡]	19,16	9,24	11,22	-	10,24

‡ Dates d'établissement : Actions de catégorie A – 24 novembre 2017; Actions privilégiées – 24 novembre 2017



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période sont présentés ci-dessous. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers annuels audités du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 31 décembre 2025

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Johnson & Johnson	18,3
AstraZeneca PLC, CAAE	17,9
Eli Lilly and Company	17,8
Merck & Co., Inc.	17,5
GSK PLC, CAAE	17,4
AbbVie Inc.	16,5
Bristol-Myers Squibb Company	15,6
Amgen Inc.	15,3
Pfizer Inc.	13,6
Sanofi, CAAE	13,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	2,8
Options	(0,6)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse fr.harvestetfs.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	163,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	2,8
Options	(0,6)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	132,0
Royaume-Uni	17,9
France	13,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	2,8
Options	(0,6)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

* Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.





Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Numéro de téléphone : 416.649.4541

Numéro sans frais : 866.998.8298

Numéro de télécopie : 416.649.4542

Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com